



# Rapports d'activités des Vert-e-s vaudois-es

Exercice mai 2010 – mai 2011

## Table des Matières

1. Rapport du Bureau.....p.3
2. Rapport du groupe des Vert-e-s au Grand Conseil.....p.6
3. Rapport du conseiller d’Etat.....p.10
4. Rapport des conseillers nationaux  
et du Conseiller aux Etats .....p.13

# Rapport d'activité du Bureau

---

## *Aspects administratifs*

Dans sa volonté d'avoir la meilleure représentation possible des Verts, le Bureau s'est adjoint, lors de l'assemblée générale du 30 mars 2011, les compétences d'Alberto Mocchi pour succéder à Marco Engheben. Alberto, tout comme Vinciane Frund (élue au Bureau lors de l'AG de mai 2010), n'ont pas de mandat électif. Alberto est président des Jeunes Verts vaudois et Vice-président des Jeunes Verts suisses, il représente donc particulièrement bien la relève.

Avec le départ de Marco Engheben du Bureau, il est apparu indispensable d'engager une comptable afin de pouvoir poursuivre l'excellent travail que Marco a fait durant près de cinq ans. Le Bureau tient à remercier chaleureusement Marco des nombreuses heures passées à réaliser un plan comptable et à tenir à jour la comptabilité des Verts vaudois.

A la fin avril 2011, les contrats de travail signés par le mouvement des Verts vaudois sont les suivants :

- 50% pour le secrétariat général (France Manghardt)
- 50% pour le secrétariat administratif (Frédéric Russbach)
- 20% (40% pendant 3 mois de janvier à mars 2011) pour la coordination des sections (Carmen Tanner)
- 10% pour la comptabilité (Nancy Mingard)
- 10% pour le secrétariat des Verts lausannois (sur proposition de et payé par les Verts Lausannois)
- contrat avec le graphiste pour 4 campagnes par année ainsi que les différentes élections
- Contrat avec une personne qui fait le nettoyage des locaux 1 fois par semaine.

Le Bureau des Verts vaudois tient à remercier toutes ces personnes qui font en sorte que le secrétariat, au sens large, fonctionne, permettant dès lors aux personnes membres et/ou élues ainsi qu'au Bureau de se concentrer d'avantage sur la stratégie. Le Bureau relève tout particulièrement l'excellent travail de France Manghardt qui a, de part son cahier des charges, la tâche de direction du secrétariat.

Afin de gérer les affaires courantes le Bureau a organisé, entre mai 2010 et mai 2011 :

- 23 séances de Bureau (pour un total de 49 heures) + séances de délégation
- 9 comités élargis
- 4 rencontres avec le Conseiller d'Etat François Marthaler
- 4 conférences des président-e-s des sections
- 2 conférences des municipaux vert-e-s
- assuré le suivi de 13 réponses à consultation grâce aux différents GT
- 2 assemblées générales extraordinaires (sur les éoliennes et les élections nationales)
- 1 assemblée générale ordinaire.

Le Bureau a souhaité tout au long de l'année, et lors des actions menées, entreprendre une consultation la plus large possible, que ce soit auprès des sections (très largement consultées notamment durant la campagne des élections communales 2011, etc.), des groupes thématiques (notamment lors du papier de position sur les éoliennes, le programme pour les élections fédérales 2011, etc.) et même auprès de personnes membres.

Le Bureau a souhaité que les Verts vaudois participent d'avantage aux débats d'idées des Verts suisses. Pour ce faire, il a renforcé sa collaboration avec les délégué-e-s au Bureau des Verts suisses, organisé des séances préparatoires aux assemblées des délégué-e-s, défini la collaboration avec Adèle Thorens Goumaz, membre de la Direction (GL) des Verts suisses et proposé une modification de statuts afin de renforcer encore ces nouveaux liens. Cette participation aux débats d'idées à notamment abouti à l'initiative sur l'économie verte qui prend ses racines chez les Verts vaudois.

## Aspects politiques

L'année 2010-2011 a été marquée par les **élections communales** de mars-avril 2011. Pour la première fois, le Bureau des Verts vaudois a souhaité s'impliquer plus que d'ordinaire dans cette campagne. Avec l'accord du Comité, le Bureau a engagé une coordinatrice des sections à 20% sur 2 ans et à 40% durant les trois mois précédents les élections. Les membres du Bureau se sont également investis en se déplaçant dans les sections et les groupes des diverses régions du canton. Le Bureau a en outre organisé une journée pour les personnes candidates dans les différents Conseils communaux et une autre journée pour les personnes candidates dans les Municipalités consacrée à l'expression orale face aux médias avec un professionnel. Ces deux journées ont connu un grand succès.

L'un des objectifs du Bureau était de présenter des listes dans l'ensemble des communes de plus de 10'000 habitants, soit les villes selon l'OFS. Des listes ont donc été déposées à Nyon, Gland, Morges, Prilly, Renens, Ecublens, Lausanne, Epalinges, Pully, Lutry, Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier, Montreux, Aigle, Ollon, Moudon, Orbe et Yverdon. Une très grande partie de la population vaudoise pouvait donc glisser des listes vertes dans les urnes.

Quelques chiffres méritent d'être rappelés dans ce rapport (en lien avec les dernières élections de 2006) :

	2006	2011	Différence
Nombre de listes pour les Conseils communaux dans les communes connaissant le système proportionnel	12	19	+ 58 %
Nombre de personnes candidates sur ces listes	182	289	+ 59 %
Nombre de personnes élues dans ces Conseils communaux	135	200	+ 48 %
Nombre de personnes candidates pour les Municipalités dans ces communes	9	19	+ 111 %
Pourcentage de femmes candidates	22 %	53 %	+ 31%
Nombre de personnes élues avant le second tour	1	6	+ 600 %
Nombre de personnes élues à l'issue du second tour	8	11	+ 38 %
Nombre de personnes élues à la syndiculture	1	2	+ 100 %
Pourcentage de femmes élues	12,5 %	45,5 %	+ 33 %

Ces quelques chiffres indiquent que les Verts sont non seulement reconnus pour leur force de proposition dans les législatifs, mais également pour leur capacité à trouver des compromis dans les exécutifs. Ils témoignent également de l'importance donnée par le Bureau à une représentation des genres équilibrée pour les candidatures aux exécutifs, conforté en cela par les citoyennes et les citoyens lors des élections.

A ce tableau il faut ajouter toutes les personnes, membres des Verts, qui se sont présentées sur des listes d'alliance (souvent avec le PS), dans les communes qui connaissent le système proportionnel ou sur des listes d'entente, dans les communes qui connaissent le système majoritaire. Par ailleurs, plusieurs personnes membres des Verts ont été élues dans les municipalités de plus petites communes « sans partis ». C'est le cas à Préverenges, La Chaux (un syndic et un municipal), Romainmotier, Jouxens-Mézery et Bottens. Dans cette dernière commune, la municipale Verte est candidate à la syndiculture.

Le Bureau des Verts vaudois tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, au succès de ces élections. Elections qui ont amorcé une année électorale encore plus dense avec les nationales en octobre 2011 et les cantonales en mars 2012.

La prochaine étape, celle des **élections nationales**, a déjà été largement anticipée par le Bureau des Verts vaudois qui, comme organe élu, a la responsabilité de la campagne et qui a donc nommé un responsable de campagne en la personne d'Alberto Mocchi. Le Bureau s'est par ailleurs adjoint les compétences de personnes ayant les capacités de travailler en équipe et de manière efficiente.

Une partie du travail fourni, à savoir le programme de campagne, sera d'ailleurs voté à l'assemblée générale du 14 mai, après avoir été discuté une fois, au préalable, en Comité élargi. Le Bureau des Verts vaudois remercie toutes les personnes qui ont travaillé, travaillent et travailleront encore à faire de cette échéance un succès pour les Verts.

Un autre aspect important pour 2010-2011 a été **l'assemblée générale portant sur le papier de position sur les éoliennes** de mars 2011. Après l'impasse de la discussion amorcée lors des Assises de mars 2009, puis poursuivie lors d'un Comité le 23 avril 2009, le Bureau des Verts vaudois a souhaité proposer un papier de position pour dépasser les divergences constatées. Après plusieurs mois de travail, mais surtout après avoir modifié l'angle d'approche, l'assemblée générale a adopté à l'unanimité un papier de position sur les éoliennes qui rend crédible l'action des Verts tout en sauvegardant l'environnement. Le Bureau des Verts vaudois remercie toutes les personnes ayant contribué à ce succès.

De nouveaux papiers de position sont en cours d'élaboration par le Bureau qui continuera de largement consulter avant de convoquer une assemblée générale. C'est le cas notamment de la **thématique population et croissance**.

Le Bureau s'est également engagé dans les campagnes contre les objets nucléaires, même si les votations sur les trois nouvelles centrales n'auront finalement pas lieu.

Le Bureau des Verts vaudois  
Ferrari Yves, Président  
Métraux Béatrice, Vice-présidente  
Rebeaud Laurent, Vice-président  
Frund Vinciane  
Mahaim Raphaël  
Mocchi Alberto, Trésorier  
Silauri Alessandra

# Rapport d'activité du groupe parlementaire des Vert-e-s

---

## 1) *Mouvement de personnes*

Le 29 juin 2010, **Philippe Martinet** a été élu au Bureau du Grand conseil en remplacement de Béatrice Métraux. Il est donc pressenti pour la présidence verte du Grand conseil au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le groupe des Verts du Grand conseil a connu quelques changements en cette année 2010-2011. D'une manière extrêmement fair-play, **Sandrine Bavaud** a transmis la présidence du groupe parlementaire à **Béatrice Métraux** à la rentrée parlementaire d'août 2010.

En août 2010, Sandrine Bavaud et Béatrice Métraux ont rédigé un « cahier des charges » de la présidence de groupe, débattu et amendé en séance de groupe. Ce document qui pose quelques principes de travail vise à assurer une cohésion du groupe parlementaire vert, une cohérence politique et une bonne visibilité de la députation vaudoise et communication efficace avec les différentes instances du Mouvement (comité, bureau, GT etc.). Divers tâches et outils y sont décrits.

**Anne Decosterd** a pris la vice-présidence de la commission des visiteurs de prisons, mise en place par le Grand Conseil en 2010. Cette commission est composée paritairement d'experts externes et de député-e-s. Elle a pour tâche de vérifier les conditions de détentions dans les différentes prisons du canton et dans les établissements hors canton, où des Vaudois-es sont détenu-e-s, pour évaluer si les droits humains sont respectés. Pour sa première année, la commission s'est rendue dans toutes les prisons vaudoises et dans quelques établissements hors canton. Près de 200 détenu-e-s ont été auditionné-e-s. La structure de cette commission des visiteurs de prison devrait être, à court terme, modifiée, pour devenir une commission exclusivement parlementaire.

**Marianne Savary**, élue municipale à Yverdon le 13 avril 2011 a démissionné de sa charge de députée. Elle sera remplacée par **Fabrice de Icco**, syndic de Romainmôtier dès le 3 mai 2011.

**Vassilis Venizelos** participe à la commission cantonale d'accompagnement du Musée des beaux-arts. **Alessandra Silauri** participe à la commission cantonale sur le logement.

**Catherine Roulet** a repris la présidence de la Commission de la santé publique en janvier 2011 (en remplacement de Philippe Martinet suite à son accession au Bureau du Grand Conseil).

## 2) *Contexte politique*

Cette année parlementaire 2010-2011 a vu passer quelques grands dossiers de société telles les questions nucléaires, agricoles, les énergies renouvelables, le droit de vote et d'éligibilité au niveau cantonal, la nouvelle loi scolaire, la loi sur les écoles de musique etc. Les Verts vaudois y ont été très actifs, mettant ainsi en œuvre les fondements du développement durable.

On doit ici souligner que le contexte électoral (élections municipales de mars 2011 et perspectives des élections fédérales en octobre 2011) rigidifie les fronts partisans et rend difficile la mise en œuvre d'une politique concertée et d'alliance.

## 3) *Les travaux importants 2010-2011*

Les député-e-s Vert-e-s ont déposé de nombreuses interventions. Il serait fastidieux d'indiquer, objet par objet, les résultats obtenus par les député-e-s. Aussi, convient-il d'indiquer ici que tous les objets parlementaires traités depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, leurs auteurs, leur nature et les montants attribués sont listés sur le site <http://www.vd.ch/fr/autorites/grand-conseil/objets-archives-des-le-1er-janvier-2009/>.

Pour le groupe Vert en particulier, on retiendra notamment les interventions suivantes en 2010-2011 (énumération non exhaustive) :

## EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

- un postulat contre l'assèchement estival des cours d'eau ;
- un postulat invitant le CE à promouvoir l'agriculture bio dans les domaines propriété de l'Etat ;
- une interpellation sur la stratégie visant à lutter contre la disparition toujours plus accélérée des abeilles et sur la dangereuse arrivée du frelon asiatique ;
- une interpellation sur l'origine et l'utilisation de pellets dans les bâtiments étatiques ;
- une interpellation sur la sécurité de la centrale de Mühleberg, demandant si Mühleberg est aussi propre et sans danger qu'on le prétend ;
- un postulat sur les toits plats et leur transformation en « zone verte » ;
- un postulat pour un plan d'actions rapide conduisant à mieux utiliser l'énergie ;
- un postulat concernant l'avenir de la filière de la biométhanisation ;
- un postulat, rendu très célèbre par la presse « Une journée hebdomadaire sans viande ni poisson... un pas alimentaire vers la société à 2'000 W » ;

Et plus récemment (début 2011) :

- un postulat pour inciter le Conseil d'Etat à mener une politique énergétique en faveur des renouvelables.

## EN MATIERE POLITIQUE

- une [interpellation concernant l'implantation d'une antenne au sommet du Mont-Tendre](#) ;
- un postulat sur les rôles des conseils communaux et sur la meilleure manière d'épauler les conseillères et conseillers communaux ;
- un postulat pour consolider la Cour des comptes ;
- un postulat sur le Taser ;
- une motion visant à une pour une juste reconnaissance des initiatives populaires cantonales ;
- une interpellation sur les bilan et avenir, pour le canton, des relations bilatérales avec l'UE
- la co-signature d'une initiative parlementaire visant à modifier l'article 144 de la Constitution vaudoise dans le but d'instaurer le scrutin proportionnel pour l'élection des membres du conseil communal dans les communes de plus de 3000 habitants.

## DANS LE DOMAINE SOCIAL ET DE LA SANTE

- La présidence de la commission de la Santé publique est une présidence verte et les deux commissaires verts y sont très actifs. Cette commission est saisie de nombreux objets qui vont de l'examen de crédits d'investissements par ex, pour des EMS, pour le futur hôpital de Rennaz, ou le développement des réseaux de soins, à l'examen approfondi de lois telles la Loi sur le financement hospitalier (LPFES) (travail de d'août à décembre 2010).
- on signalera le soutien vert à la loi sur les Prestations complémentaires pour les familles et de rente-pont pour les chômeurs en fin de droit
- une interpellation visant à la prise en compte des différents handicaps mentaux"

## AUTRES FAITS MARQUANTS DE CETTE PERIODE

- Dépôt du recours au TF contre l'invalidation de Lavaux
- Aboutissement de l'initiative populaire "Vivre et voter ici »

### **4) Questions particulières**

#### ➤ **La question nucléaire**

Indubitablement, les Verts se sont démarqué-e-s sur la question nucléaire, en déposant, au printemps 2010, une interpellation puis une motion invitant le Conseil d'Etat à consulter effectivement le peuple sur toute question nucléaire. Ces actions parlementaires ont été couronnées de succès puisque les objets nucléaires sont devenus un incontournable centre **d'attention institutionnel**, « aidé » en cela par la tragédie japonaise que nous ne pouvons que contempler avec terreur.

#### ➤ **La loi agricole**

Le canton de Vaud s'est doté d'une nouvelle loi sur l'agriculture, cette dernière n'a pas satisfait les député-e-s qui l'ont refusée, malgré un travail intensif en commission. En effet, on a assisté au

sabotage systématique des dispositions relatives à la valorisation de la biodiversité et au respect des conditions de travail des employés agricoles. Néanmoins, on notera quelques avancées intéressantes concernant l'exclusion des OGM, l'encouragement à l'agriculture biologique, le soutien aux producteurs locaux ou encore la fertilisation des sols. Mais pour les député-e-s Vert-e-s, la loi n'a pas suffisamment exploité la faible marge de manœuvre dont dispose le canton en matière agricole pour intégrer les paradigmes environnementaux et sociaux.

➤ **La question des écoles de musique**

Les Verts se sont beaucoup engagés dans ce débat pour augmenter la contribution du Canton de 3 millions de francs et réduire au maximum les écolages des parents. Ils ont demandé, sans grand succès, l'instauration de bourses cantonales. Néanmoins, la crainte demeure que dans certaines communes, l'entrée en vigueur de la loi provoque une forte augmentation des écolages pour les élèves qui ne résident pas sur le territoire communal.

Les Verts regrettent que la loi n'encourage pas les synergies entre les écoles d'une même région, ce qui aurait notamment permis de réduire les coûts administratifs du dispositif actuel. Une coordination régionale plus forte aurait été plus adaptée à la situation vaudoise.

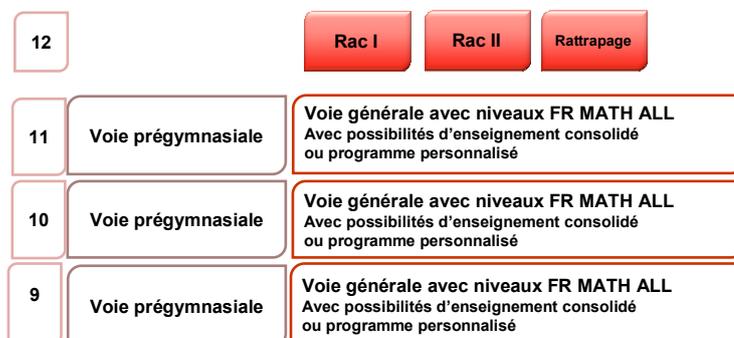
➤ **La Leo (loi sur l'enseignement obligatoire)**

Les travaux en commission (15 séances) se sont achevés le 18 mars 2011. Le débat en plenum n'a pas encore eu lieu à l'heure où ce rapport est rédigé. Néanmoins, il apparaît intéressant de noter les points sur lesquels la commission a planché et proposé des solutions acceptées en commission.

- Extension de la maîtrise de classe à l'ensemble de l'école obligatoire
- Renforcement des projets pédagogiques
- Possibilité de décliner des objectifs annuels (CSR)
- Retour des notes aux années 5 et 6 HarmoS
- Inscription de l'enseignement « Ethique et culture religieuse » dans la LEO
- Modalités relatives au recueil et à la transmission des données concernant les élèves
- Notion de travail et d'effort utiles aux apprentissages
- Prolongation de la scolarité automatique si l'élève n'a pas accompli l'entier du programme
- Possibilité de redoubler deux fois au cours de la scolarité
- Retour des raccordements I et II actuels et maintien des classes de rattrapage
- Possibilités de certifications pour les élèves ayant un programme personnalisé
- Mesures transitoires : application progressive des dispositions relatives à la primarisation du cycle de transition (délai de 5 ans) et à l'âge d'entrée à l'école obligatoire à 4 ans (délai de 2 ans)
- Nouvelle organisation du secondaire I



## ORGANISATION DU DEGRE SECONDAIRE I



### ➤ *Consultations*

L'activité parlementaire vaudoise ne pourrait se faire sans le travail préalable et minutieux des groupes thématiques chargés de rédiger les réponses des Verts vaudois aux consultations cantonales. **Que tous les groupes thématiques en soient ici remerciés.**

Ainsi, les GT ont participé à la consultation sur :

- 28.0.11 [Avant-projet de loi sur la pédagogie spécialisée](#) (loi cantonale)
- 21.02.11 [Avant-projet de politique d'appui au développement économique](#) (PADE)
- 15.02.11 [Avant-projet de loi sur la préservation du pac locatif](#) (loi cantonale)
- 11.01.11 [Modification de la LEmp pour ajouter une prestation perte de gain en cas de maladie pour les chômeurs](#) (loi cantonale)
- 20.12.10 [Loi sur l'organisation de la Police](#) (avant-projet de loi cantonale)
- 13.12.10 [Consultation sur l'assistance au suicide en EMS](#) (contre projet du CE Vaudois)
- 06.12.10 [Consultation relative au maintien d'une carte d'identité classique, non biométrique.](#)
- 17.09.10 [Loi sur l'exercice des droits politiques](#) (révision de loi cantonale) et [annexe](#)
- 30.07.10 [Loi forestière](#) (révision de loi cantonale)
- 08.07.10 [Lignes touristiques de navigation](#) (modification de loi cantonale)
- 29.06.10 [Révision de loi sur la protection civile](#) (projet AGILE; loi cantonale)
- 31.05.10 [Loi sur la promotion de la culture et Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel.](#)

### ➤ *Comptes et budget*

En matière financière, les Verts ont déposé un postulat sur les indicateurs budgétaires, visant à une meilleure analyse et compréhension du budget de l'Etat ainsi qu'une interpellation sur les problèmes de la RPT.

Sur les résultats des comptes 2010, la députation a constaté, une fois encore, que les comptes du Canton révélaient un excédent de revenus considérable. Abstraction faite des jeux d'écritures aboutissant à un boni de quelque 300 millions, l'exercice 2010 a pour résultat effectif un excédent de recettes **d'un milliard de francs**. La députation est satisfaite de la bonne santé des finances cantonales mais déplore que le Conseil d'Etat continue de se montrer aussi pingre dans les domaines de l'énergie et de l'environnement.

#### Sur le budget 2011

La députation a accepté le budget 2011 en décembre dernier, saluant la réussite du Conseil d'Etat dans la préservation de l'équilibre fragile entre ceux qui demandent des baisses d'impôts et l'appétit des autres. Elle a cependant regretté le côté administratif de la discussion et la marge de manœuvre très restreinte laissée aux députés.

*Béatrice Métraux, Cheffe de groupe des député-e-s Vert-e-s*

## Rapport d'activité du conseiller d'Etat Vert

---

En matière de **transports et de mobilité**, cette année fut particulièrement faste.

Tout d'abord un grand sujet de satisfaction : à l'heure de rédiger ce rapport, le Grand Conseil adopte à l'unanimité le crédit de 16,6 millions permettant de financer la rénovation de **d'un bateau « Belle-Epoque » de la CGN, le « Vevey », et le « Ville de Genève »**, ainsi que d'assainir le chantier naval, de même que la proposition de **restructuration de la société** en une holding qui comprendra deux filiales, une CGN exploitation et une CGN Belle Epoque, laquelle sera propriétaire des bateaux historiques qu'elle louera à la première.

Ainsi, le long feuilleton CGN trouve une issue satisfaisante pour toutes les parties et assure la pérennité aussi bien de la société que de la flotte des huit bateaux Belle-Epoque, bientôt classée monument historique. Dire que j'en suis heureux est un euphémisme, ce d'autant plus qu'il a fallu piloter le navire par gros temps et éviter toutes sortes d'écueils... !

**L'extension de la communauté tarifaire Mobilis**, annoncée l'année passée, est devenue effective en décembre 2010. Désormais, il est possible de parcourir la quasi-totalité du canton avec un seul billet, sur une ou plusieurs lignes de transport public. Certes, une partie des usagers a vu le prix de son abonnement augmenter, mais ceux qui utilisent le train et les lignes urbaines sont gagnants. Une comparaison avec les tarifs pratiqués à Berne et à Zurich montre en outre qu'ils restent nettement plus avantageux de ce côté-ci de la Sarine.

Une étude commandée par le DINF en 2010 pour analyser les **coûts de la mobilité des ménages** dans ces deux villes et à Lausanne montre que les Lausannois dépensent davantage pour leurs déplacements que les Zurichois ou les Bernois, notamment parce qu'ils sont plus « voiture » et nettement moins « train » ou « bus ». En commandant cette étude, je souhaitais vérifier l'intuition selon laquelle les usagers sont prêts à payer davantage pour les transports publics, à condition que la qualité de l'offre – en termes de cadences et de dessertes – soit optimale. Les résultats de cette étude fort intéressante ont été présentés lors d'un séminaire qui s'est tenu à l'EPFL en mars 2011.

Toujours dans le domaine de la mobilité, j'ai eu la satisfaction de voir publiée la **Stratégie cantonale de promotion du vélo à l'horizon 2020**. Ce document, validé par le Conseil d'Etat, constitue une véritable feuille de route pour développer l'usage du vélo d'une part et l'amélioration du réseau de pistes cyclables d'autre part. En effet, l'un ne va pas sans l'autre : pour banaliser en quelque sorte l'usage du vélo, de sorte à le faire passer d'engin sportif à celui de moyen de transport quotidien, il faut aussi bien améliorer les infrastructures que les conditions d'utilisation et l'image sociale du vélo.

Un peu en miroir de ce document, mon département a également soumis au Conseil d'Etat les lignes directrices pour la **planification et la gestion du réseau des routes cantonales**, toujours à l'horizon 2020, document qui justifie plusieurs importants crédits pour l'entretien du réseau routier cantonal. Dans une perspective de développement durable, l'entretien régulier des revêtements routiers permet d'économiser des millions de francs et de prolonger la durée de vie des ouvrages, donc des matériaux dont ils sont constitués, Le groupe des Verts la bien compris en votant – souvent à l'unanimité – ces budgets. D'autres crédits adoptés par le Conseil d'Etat concernent des études à réaliser : élimination des points noirs, corrections routières et lutte contre le bruit, notamment. Par ailleurs le Grand Conseil a voté plusieurs crédits d'étude et d'ouvrage : RC1 secteur EPFL, H144, renforcement des ouvrages d'art, entre autres. Tous ces projets prennent en compte l'utilisation économe des matériaux et des deniers publics, la sécurité, ainsi que les intérêts des différents usagers de la route.

Les études pour l'extension des transports urbains dans le cadre des **projets d'agglomération** vont bon train, notamment en ce qui concerne la liaison tram Renens-Flon. Certes, le tracé de la desserte en direction du nord lausannois reste à préciser, mais j'ai bon espoir d'arriver à une solution satisfaisante et réaliste. Par ailleurs, les travaux à la **halte CFF de Prilly-Malley** avancent selon le calendrier, l'inauguration étant prévue pour le 29 juin 2012.

Les différents efforts de **promotion des mobilités douces** – par exemple Semaine de la Mobilité, participation de l'ensemble de l'Administration à l'action Bike to work au mois de juin – se poursuivent, tandis qu'au chapitre de la mobilité d'entreprise plusieurs éléments méritent d'être relevés : le prix cantonal, lancé par le DINF en 2005, s'est mué en **Prix de l'entreprise éco-mobile de Suisse occidentale (Prix éco-mobile CTSO)**. Il a été décerné à ce titre pour la première fois en novembre dernier à l'entreprise Johnson & Johnson (sites au Locle et à Neuchâtel).

Les efforts de mise en œuvre de tels dispositifs sur les différents sites de l'Administration cantonale se poursuivent. Ainsi, le nouveau site administratif de Longemalle (ancien bâtiment Kodak) qui regroupe dès ce printemps 750 collaborateurs des différents services de l'Etat, notamment l'Ordre judiciaire et le Ministère public, une partie du Service de la Jeunesse et, surtout, l'ensemble des collaborateurs de la Direction de systèmes d'information, ainsi qu'un véritable « Green Data Center », se voit doté d'un **plan de mobilité d'entreprise** comprenant notamment une flotte Mobility, des vélos en libre service, une plateforme web pour le covoiturage ou encore des rabais sur les abonnements de transport public, le point décisif – et sensible – restant cependant l'attribution restrictive de places de parc. De manière générale, il est satisfaisant d'observer que l'idée d'une gestion des places de parc et des déplacements pendulaires des collaborateurs fait son chemin, ainsi les plans de mobilité sont en train de devenir la règle bien plus que l'exception.

En ma qualité de **président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des Transports publics (CTP)**, j'ai été impliqué dans les différentes négociations difficiles avec la Confédération. Si je suis évidemment très heureux de l'annonce des investissements dédiés à la modernisation de la gare de Lausanne – CHF 1,3 milliard dédiés notamment à l'allongement des quais ce qui permettra le passage de trains plus longs, donc à plus grande capacité – le débat sur la manière de financer les futurs besoins du rail n'est pas terminé, peu s'en faut. Des adaptations tarifaires seront sans doute inévitables, mais il faudra éviter qu'elles aient pour effet de pousser à nouveau les pendulaires sur la route. Ce qui est certain, c'est que le modèle d'une croissance infinie de la mobilité montre ses limites et doit être remis en question.

A ce propos, le bilan de la mobilité pour l'année 2010, que j'ai présenté en avril dernier, fait également état d'une croissance de la mobilité (+2,1%) supérieure à l'augmentation de la population (1,5%). La part des trajets effectués en transports publics croît plus fortement que celle des déplacements en voiture, l'objectif annoncé dans le programme de législature, c'est-à-dire une part de la voiture réduite à 70% de la totalité des déplacements, reste donc réaliste. En ce sens, l'accroissement de l'offre en transports publics, le développement du RER, couplés à la politique d'aménagement du territoire, porte ses fruits.

Dans le domaine de la construction, plusieurs projets avancent. Le concours de projet et d'idée pour le **nouveau Musée des Beaux-Arts** et pôle muséal arrive à son terme – le lauréat sera connu à fin mai 2011. L'implantation du musée dans la halle aux locomotives à la gare de Lausanne offre de belles perspectives en termes de dynamisme, le potentiel de visiteurs étant près de 100 fois supérieur à la gare de Lausanne qu'à Rumine en raison du flux de voyageurs, en provenance des quatre coins du pays, de Milan ou encore de Paris. En ce qui concerne la construction du nouveau **Parlement** à la Cité, le projet avance – lentement, mais sûrement – et la mise à l'enquête se fera prochainement.

Par ailleurs, le Service immeubles, patrimoine et logistique a également publié sa **stratégie** à l'horizon 2020. Un programme très ambitieux qui vise notamment à acquérir des immeubles pour CHF 350 millions afin d'économiser chaque année CHF 14 millions de loyers, tout en assumant une responsabilité écologique de propriétaire exemplaire. De la sorte, chaque service du Département des infrastructures se trouve doté d'un cadre et fil conducteur avec un horizon temporel à 10 ans. Ces documents fixent les grands principes ainsi que les modes d'action qui en découlent. Pour le secteur immobilier, il importait de définir les bases permettant de gérer, de préserver et de valoriser le patrimoine de l'Etat et d'orienter ces démarches en direction d'un développement durable. En adoptant par exemple la règle d'un Etat propriétaire, la marge d'action pour mettre en place une meilleure isolation thermique des bâtiments est autrement plus intéressante qu'en tant

que locataire. A ce propos, la diffusion de **Sméo**, outil informatique permettant de planifier, de réaliser et d'exploiter ses projets selon les principes du développement durable, développé avec la Ville de Lausanne, connaît un succès grandissant.

Cet outil Sméo a été construit avec des briques « open source » et peut donc être mutualisé sans autre ou adapté à des besoins spécifiques. Dans le **domaine informatique** de nombreux projets ont avancé et le recours à une solution « libre » est privilégié à chaque fois que cela est possible, avec souvent d'importantes économies à la clé. Au plan de la cyberadministration, un guichet virtuel performant sera disponible dans le courant de 2011 déjà.

En septembre, j'ai eu la satisfaction d'assister à la première livraison de **pellets écologiques produits à proximité** utilisés pour chauffer l'ensemble du site de Marcellin à Morges. D'une puissance de 800 kw, il s'agit de l'une des deux plus grandes chaufferies à pellets de Suisse romande. Elle alimente, combinée avec une chaudière d'appoint à gaz, un important réseau de chauffage à distance. En période estivale, lorsque la chaufferie à bois est éteinte, des **capteurs solaires** prennent le relais. Voir l'aboutissement de tels projets, qui illustrent de façon très concrète que les principes du développement durable s'accordent tout à fait avec le confort des usagers ou l'économie locale, est toujours réjouissant.

D'autres mises en œuvre, tels que l'entrée en vigueur de la **directive amiante**, rendant obligatoire un diagnostic amiante avant toute transformation ou démolition d'un bâtiment, ou encore le guichet des **achats durables**, publié par l'Unité de développement durable de mon département conjointement avec le Canton de Genève, et qui permet aux administrations d'effectuer leurs achats selon les principes du développement durable, méritent également d'être signalées, de même que l'extension de l'application **Boussole 21** accompagnée de la publication d'un numéro de « Jalons » y relatif.

Voilà pour ce retour en arrière, alors que la dernière année de la législature 2007-2012 se dessine à l'horizon avec quelques importants dossiers à la clé. Tout cela s'annonce fort intense et ... passionnant.

François Marthaler, Conseiller d'Etat

# Rapport d'activité des conseillers nationaux et du conseiller aux Etats entre juin 2010 et mars 2011

---

2010 a débuté avec le congé maternité d'Adèle Thorens, qui l'a en grande partie éloignée de la vie parlementaire jusqu'à la session de juin. Dès son retour, elle a intégré la direction des Verts suisses; dans ce contexte, elle s'est fort engagée dans la rédaction et le lancement de notre initiative pour une économie verte; elle en copréside le comité aux côtés de Bastien Girod. Christian van Singer a été, lui, un des fers de lance de l'initiative verte en vue de la sortie du nucléaire. Daniel Brélaz et Luc Recordon ont appuyé de leurs suggestions ce travail, qui a requis une profusion d'échanges de courriels et réunions nationales.

## Environnement, énergie et qualité de vie

Année de la biodiversité, 2010 a amené Adèle Thorens à faire florès par plusieurs interventions (lutte contre la biopiraterie, protection des baleines, financement de la stratégie pour la biodiversité) dans ce domaine, dont elle copréside le groupe interparlementaire, ou encore dans celui de la gestion durable des ressources (eau de pluie, métaux rares) et dans l'économie verte (politique intégrée des produits). Il en a été de même sur les thèmes du climat (politique climatique et alimentation – un postulat qui a été accepté par le Conseil fédéral –, lutte contre les opérations inutiles, impact de notre politique commerciale) et du paysage (mise en cause du projet d'antenne sur le Mont Tendre, qui a beaucoup mobilisé aussi Christian van Singer et Luc Recordon et a abouti à un succès).

Au Conseil des États, l'avancée connue en matière d'initiative sur le paysage et de loi sur le CO<sub>2</sub> (par des contreprojets aux initiatives écologistes et grâce notamment à Robert Cramer), le succès du sauvetage du haras fédéral (sous l'impulsion notamment de Luc Recordon) sont venus compenser la déception causée par la réduction de la protection des espèces comme le loup et le lynx et l'échec d'une loi interdisant le transport des animaux, étant précisé toutefois que ces reculs ne sont pas définitifs.

Tout le domaine énergétique a bénéficié des grandes compétences de Christian van Singer, dont le travail inlassable a connu une amère reconnaissance à la troisième semaine de la session de mars 2011 après le terrible accident de Fukushima, tandis que jusque là même la construction transitoire d'une centrale à gaz à Chavalon – surcompensant son CO<sub>2</sub> – était contesté.

La législation ferroviaire, domaine de la commission dont fait partie Daniel Brélaz, a aussi valu son lot de satisfactions, par la continuation de l'aide aux chemins de fer régionaux et la recherche de financements additionnels pour les grandes lignes.

## Economie et social

Adèle Thorens et Luc Recordon se sont beaucoup occupés de régulation du système financier, notamment des entreprises dites «too big to fail» et des garanties de dépôt pour les épargnants, pour ne pas parler du secret bancaire. Des divergences dans notre députation sont apparues pour des questions de principe sur «l'accord UBS», qui permet à la Suisse de transmettre au fisc des USA de nombreuses données; sur les conventions de double imposition révisées selon les normes de l'OCDE, sur l'imposition accrue des bonus et sur la transparence des sociétés anonymes, le plein accord était retrouvé. La concurrence fiscale entre cantons et les forfaits fiscaux ont aussi retenu l'attention. L'économie verte est revenue en jeu sous l'angle de la politique de promotion économique, de la stratégie suisse pour le tourisme et des accords douaniers. La TVA – à simplifier, mais sans un dangereux taux unique –, la réglementation du prix du livre – un succès serré, sans portée malheureusement pour les ventes par internet –, ainsi que la durée réglementaire des vacances ont encore été traités. Notons encore un progrès au Conseil des États sur la protection des consommateurs contre les conditions générales commerciales abusives.

Plusieurs dossiers agricoles ont aussi figuré à l'ordre du jour: les mesures d'accompagnement à l'accord très contestable de libre-échange sur les produits agroalimentaires avec l'Europe, la

reconnaissance légale du principe de la souveraineté alimentaire, la stratégie de qualité, l'écologisation des paiements directs. Sous la houlette d'Adèle Thorens, les Verts vaudois du Palais fédéral ont vivement soutenu les initiatives cantonales (souvent vertes) contre les importations de denrées produites dans des conditions scandaleuses, ce qui a aidé à l'adoption d'un postulat et d'une motion de commission pour une information correcte des consommateurs et une position ferme de la Suisse pour des conditions écologiques et sociales minimales de production au niveau international. Le Conseil national a soutenu les initiatives elles-mêmes; reste à obtenir l'aval du Conseil des États, ce qui n'est pas gagné d'avance.

Adèle Thorens a traité de la nécessité de promouvoir les formations scientifiques (en outre, un postulat de Luc Recordon qu'elle avait repris a donné lieu à un rapport sur le manque d'ingénieurs et de biologistes et le Conseil fédéral se préoccupe enfin du manque de médecins).

Christian van Singer est intervenu pour limiter l'utilisation des pesticides, mutagènes et cancérigènes, dans les endroits sensibles, notamment ceux utilisés par les enfants comme les parcs de jeux.

Un âpre combat a fini dans le soulagement pour les locataires: en ne suivant pas le Conseil des États sur une révision douteuse du droit du bail, le Conseil national leur a évité un amoindrissement de leurs droits en matière de loyer. Bon aboutissement du long combat d'un ancien membre du groupe des Verts, Hugo Fasel, la généralisation du principe «un enfant, une allocation familiale» a passé de justesse. Par contre, les assurances sociales auront été la bête noire de cette année: la première partie de la révision de l'AI inflige de durs désavantages aux personnes handicapées et la suite ne laisse pas d'inquiéter; l'assurance maladie reste en situation non maîtrisée: la discussion sur la caisse unique – un thème de Christian van Singer – et la restitution des réserves exagérées et mal attribuées ne progressent guère. À l'inverse, le remboursement des principales méthodes de médecine complémentaire a été rétabli pour cinq ans obtenu, après avoir donné lieu à un vif échange entre le conseiller fédéral Burkhalter et Luc Recordon.

#### Institutions et politique extérieure

Les sujets majeurs auront été l'initiative sur le renvoi, sévère recul de civilisation, qu'il a été impossible d'empêcher et dont il faudra tenter de cadrer les effets, et la hausse de l'aide au développement à 0,5 % (heureuse étape vers le 0,7 %) qui a nécessité toute l'opiniâtreté du Conseil des États et pour laquelle Luc Recordon s'est engagé à fond. La loi sur la restitution des avoirs illicites est une innovation bienvenue, quoique perfectible.

Sur le plan institutionnel, Adèle Thorens s'est inquiétée de la production des données chiffrées servant de base aux décisions et Luc Recordon des conséquences de la tromperie en votation populaire induite par des chiffres totalement faux, lors de la campagne sur la fiscalité des entreprises.

Question sociétale délicate, le cadre de l'assistance au suicide est abordée avec nuances par la conseillère fédérale Sommaruga sur la base d'un postulat Recordon (approuvé par le Conseil des États).

Last but not least, ce dernier a piloté les candidatures vertes dans les tribunaux fédéraux, qui ont été à plusieurs reprises couronnées par une élection, dont celle récente du juge vaudois Christian Denys au sein de notre cour suprême.

#### Interventions parlementaires et propos tenus au plénum de l'un ou l'autre chambre

Le travail des élu-e-s Verts à Berne est différent selon le Conseil dans lequel ils siègent:

- Luc Recordon étant un des deux seuls élus verts au Conseil des États, il est amené à intervenir sur des objets plus variés.

- Adèle Thorens Goumaz, Daniel Brélaz et Christian van Singer, faisant partie d'un groupe de 20 élu-e-s vert-e-s au Conseil national, ils interviennent le plus souvent sur des objets du ressort de leurs commissions parlementaires ou propres à leurs domaines de compétence.

Vous trouverez toutes leurs interventions parlementaires en cliquant sur les liens suivants:

*Adèle Thorens:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk\\_urh\\_key=PER\\_3907\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk_urh_key=PER_3907_)

*Christian van Singer:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk\\_urh\\_key=PER\\_3924\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk_urh_key=PER_3924_)

*Daniel Brélaz:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk\\_urh\\_key=PER\\_724\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk_urh_key=PER_724_)

*Luc Recordon:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk\\_urh\\_key=PER\\_1134\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=CV&gvk_urh_key=PER_1134_)

Les propos tenus devant le Parlement par les mêmes peuvent être retrouvés en cliquant sur

les liens suivants:

*Adèle Thorens Goumaz:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk\\_speaker\\_key=PER\\_2710\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk_speaker_key=PER_2710_)

*Christian van Singer:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk\\_speaker\\_key=PER\\_2727\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk_speaker_key=PER_2727_)

*Daniel Brélaz:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk\\_speaker\\_key=PER\\_2023\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk_speaker_key=PER_2023_)

*Luc Recordon:*

[http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk\\_speaker\\_key=PER\\_2624\\_](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/resultate.aspx?collection=AB&gvk_speaker_key=PER_2624_)

*Adèle Thorens Goumaz, Daniel Brélaz et Christian van Singer, conseillers nationaux  
Luc Recordon, conseiller aux Etats*

*Annexe: liste des interventions parlementaires*

#### ■ *Interventions d'Adèle Thorens*

10.4010 : La Suisse est-elle favorable à la chasse à la baleine?

Ip. (Interpellation) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

2. Depuis 1986, la chasse commerciale à la baleine est soumise à un moratoire temporaire dont le maintien doit être régulièrement réexaminé.

10.3979 : Comment optimiser notre politique commerciale pour ménager le climat?

Po. (Postulat) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

La Commission du commerce international du Parlement européen a adopté le 26 octobre dernier le rapport d'initiative "Politiques commerciales internationales au regard des impératifs liés au changement climatique".

10.3846 : Politique intégrée des produits. Vers une économie plus durable?

Ip. (Interpellation) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

1. Le 29 juin 2010, la Confédération a approuvé des recommandations en faveur d'achats durables (<http://www.bbl.admin.ch/bkb/02015/index.html?lang=fr&msg-id=34227>).

10.3543 : Financement suffisant et durable pour la stratégie pour la biodiversité

Ip. (Interpellation) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

La stratégie suisse pour la biodiversité est en préparation. Quels que soient les objectifs fixés et les mesures proposées, cette stratégie aura un coût. Elle ne pourra dès lors être viable et crédible que si elle bénéficie d'un budget à la mesure de ses ambitions.

10.3542 : Biopiraterie de la part d'entreprises suisses

Ip. (Interpellation) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

Ces dispositions s'appliquent aux Etats membres, qui doivent les transposer en droit national. Elles ne sont donc pas directement applicables à des individus ou à des entreprises.

10.3416 : Protection du climat et choix alimentaires

Po. (Postulat) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

La Suisse a décidé de réduire ses émissions de CO2 afin de limiter le réchauffement climatique. Elle concentre son action sur l'habitat et les transports. Un aspect important de notre impact climatique reste ainsi en retrait: l'alimentation.

10.3408 : Antenne au sommet du Mont Tendre

Ip. (Interpellation) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

L'antenne réceptrice est destinée à être exploitée en commun par l'armée et la société de sécurité aérienne Skyguide. Ce projet répond à un réel besoin. Le DDPS a annoncé maintenant que la construction de l'antenne ne commencerait plus cette année.

10.3270 : Urgence d'une politique de promotion des formations scientifiques

Ip. (Interpellation) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

Au bout de la chaîne, ce sont des cerveaux que l'on draine au détriment du Sud, déjà peu doté et consentant des sacrifices importants pour former ces professionnels qui ensuite leur sont enlevés.

10.503 : Pour une gestion durable des eaux de pluie

Iv.pa. (Initiative parlementaire) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

La loi fédérale sur la protection des eaux ne mentionne pas l'eau de pluie en tant que telle. Il s'agit pourtant d'une ressource importante et actuellement négligée.

11.5099 : Vers une gestion durable des métaux rares?

Qst. (Heure des questions. Question) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

L'Académie suisse des sciences techniques a affirmé récemment que la Suisse devrait s'engager plus fortement en faveur d'une utilisation durable des métaux rares. Dans sa réponse à mon interpellation 10.

11.3327 : Consommer moins d'électricité en luttant contre les opérations inutiles

Po. (Postulat) - Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts

Consommer moins d'électricité en luttant contre les opérations inutiles

*11.3451 : Etudes d'impacts économiques et financiers indépendantes*

*Ip. (Interpellation) – Thorens Goumaz Adèle; Groupe des Verts*

*Études d'impacts économiques et financiers indépendantes*

■ *Interventions de Christian van Singer*

10.5620 : Diminuer les émissions de tritium radioactif, admises pour les centrales nucléaires

Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Le risque sanitaire résultant d'une exposition chronique au tritium suscite un nouveau questionnement au niveau international qui est suivi de près par les autorités suisses.

10.5472 : Effets des centrales nucléaires sur la phase prénatale  
Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Dans sa réponse à mon interpellation 09.4080, "Canupis. Faut-il en corriger les conditions-cadres?", le Conseil fédéral répondait entre autres: "3. Les données disponibles ne permettent pas à cette étude de prendre en compte la phase prénatale.

10.5471 : Avortements à proximité de centrales nucléaires  
Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
- Le Conseil fédéral entend-il mandater des études complémentaires? - Le Conseil fédéral entend-il modifier les conditions d'exploitations de centrales nucléaires suisses par mesure de précaution? 1  
Titre de l'objet Avortements à proximité de centrales nucléaires

10.5420 : Halte au transfert des réserves des assurances-maladie  
Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Selon la LAMal, les réserves que constituent les assureurs doivent garantir leur solvabilité à long terme. En règle générale, les assureurs travaillent au niveau national. En cas de faillite, leur entreprise tout entière est touchée, ce qui aurait des conséquences pour tous ses assurés.

10.5268 : Implantation d'une antenne au sommet du Mont Tendre  
Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Le projet d'antenne pour les besoins de Skyguide au sommet du Mont Tendre suscite la réprobation des Vaudois.

10.5267 : Implantation selon une procédure "secret défense" d'une antenne au sommet du Mont Tendre  
Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Le projet d'antenne pour les besoins de l'armée au sommet du Mont Tendre suscite la réprobation des Vaudois.

10.5264 : Pression antidémocratique dans la procédure d'autorisation générale pour de nouvelles centrales nucléaires?  
Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Possible désaveu populaire, préavis contradictoires, affaiblissement des cantons ... Pourquoi ne pas revoir le calendrier prévu pour ne pas nuire au fédéralisme? 1  
Titre de l'objet

10.5162 : Sièges pour enfants. N'y-a-t-il pas de meilleures solutions?  
Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Les dispositions prises pénalisent lourdement le budget des familles et l'environnement: nécessité d'acheter des véhicules plus grands et énergivores, obstacle à une utilisation rationnelle des voitures. - N'y-aurait-il pas des dispositions plus judicieuses?

10.3017 : Force obligatoire des conventions collectives et des contrats-type de travail en cas d'augmentation du chômage  
Mo. (Motion) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Plus particulièrement en période de crise, il faut éviter que les conditions de travail se dégradent et que des entreprises pratiquent la sous-enchère salariale.

10.466 : Limiter l'utilisation des pesticides dans les endroits sensibles, notamment ceux utilisés par les enfants  
Iv.pa. (Initiative parlementaire) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
L'utilisation de pesticides est actuellement interdite sur les chemins, les places pavées et les terrasses, qu'elles soient publiques ou privées, pour protéger les nappes phréatiques.

11.5191 : Rétribution à prix coûtant du courant vert

Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
En dépit des fonds nouvellement disponibles, une suppression de l'intégralité de la liste d'attente n'est pas possible. En effet, contre toute attente, le prix moyen du courant sur le marché se maintient à un niveau faible depuis un certain temps.

11.5092 : Quelle information et quelles mesures lors de transports de déchets radioactifs?

Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Les transports de déchets radioactifs présentent des risques pour les employés CFF et pour les riverains. 1. Quelles informations les autorités donnent-elles à la population et aux personnes particulièrement exposées (trajets; horaires; risques)? 2.

11.5000 : Prospection et extraction de gaz non conventionnels

Qst. (Heure des questions. Question) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
La présence de gaz de schiste est probable dans plusieurs régions de Suisse. 1. Le Conseil fédéral a-t-il prévu des mesures pour éviter les dommages qui pourraient résulter d'une extraction non conventionnelle de gaz, en ce qui concerne: 1.1 la pollution des nappes phréatiques? 1.

11.3328 : Enlever le couvercle au rachat au prix coûtant du courant vert

Mo. (Motion) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Enlever le couvercle au rachat au prix coûtant du courant vert

11.3166 : Arrêter les centrales nucléaires construites avant 1979

Mo. (Motion) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Les accidents très graves survenus dans plusieurs centrales nucléaires japonaises, montrent que de telles installations, pourtant certifiées sûres par les commissions officielles, peuvent ne pas résister à des catastrophes naturelles et subir des avaries majeures.

11.3165 : Elargir le droit de recours en matière nucléaire

Mo. (Motion) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Les panaches radioactifs dégagés après les accidents survenus dans plusieurs centrales nucléaires japonaises, aussi bien aux réacteurs qu'aux dépôts de combustible usagé ("piscines"), se propagent bien au delà de 30 km.

11.3164 : Evaluation indépendante de la sécurité des centrales nucléaires

Mo. (Motion) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Les accidents très graves survenus dans plusieurs centrales nucléaires japonaises, qui pourtant avaient été certifiées sûres par les commissions officielles, nécessitent le réexamen de la filière nucléaire suisse.

11.426 : Remplacement des chauffages électriques

Iv.pa. (Initiative parlementaire) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Plusieurs études ont mis en évidence que les chauffages électriques, utilisés dans environ 160 000 logements et 50 000 résidences secondaires, consommaient en hiver l'équivalent de 4 fois la production de la centrale de Mühleberg.

11.3463 : Favoriser les économies d'électricité par le management de la demande

Mo. (Motion) - van Singer Christian; Groupe des Verts  
Favoriser les économies d'électricité par le management de la demande

### ■ *Intervention de Daniel Brélaz*

10.3207 : Agence télégraphique suisse. Nouvelle source de financement

Po. (Postulat) - Brélaz Daniel; Groupe des Verts  
Cela ne suffira pas pour garantir le maintien de prestations pourtant jugées indispensables à l'équilibre linguistique du pays et à la survie des petits médias régionaux.

## ■ *Interventions de Luc Recordon*

10.4167 : Respect de la liberté de la science et de la recherche dans les institutions universitaires bénéficiant de fonds fédéraux

Ip. (Interpellation) - Recordon Luc

Au début de 2009, un chef de clinique de l'Hôpital universitaire de Zurich et professeur à l'université de cette ville a été mis à pied par l'hôpital concerné et s'est vu empêcher d'y poursuivre ses activités de chercheur, professeur et directeur de nombreux travaux de thèse, notamment.

10.4165 : Législation sur l'assistance au suicide

Po. (Postulat) - Recordon Luc; Groupe des Verts

Sous un autre angle il conviendrait de garantir l'accès des organisations en question aux moyens d'accomplir leur tâche sans entrave ni abus, par exemple en ayant un accès adéquat aux produits létaux.

10.4164 : Avancement des procédures d'intérêt public

Po. (Postulat) - Recordon Luc; Groupe des Verts

Plusieurs projets d'importance dans le domaine des constructions publiques sont frappés de retards considérables du chef d'oppositions ou de recours, qui prennent des années à faire l'objet d'une décision.

10.4035 : Conditions des internements pénaux (art. 64 CP)

Po. (Postulat) - Recordon Luc

La mort d'un détenu par asphyxie, suite à l'incendie de son matelas, à l'établissement pénitentiaire de la plaine de l'Orbe (Bochuz), le 11 mars 2010, a attiré l'attention sur le sort parfois réservé aux personnes astreintes à des mesures d'internement de durée indéterminée.

10.3875 : Mesures distinguant PM 10 et nanoparticules

Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts

Il y a encore des années, il était difficile d'obtenir un histogramme basé sur le diamètre, mais les techniques ont évolué et des stations sont aujourd'hui capables de procéder à des mesures très fines.

10.3872 : Risque de panne de grande ampleur du réseau électrique en Suisse

Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts

Les pannes de réseau électrique ayant affecté les CFF le 22 juin 2005 ou l'Italie le 28 septembre 2003 ont frappé les esprits. La désorganisation a été brève, mais de grande ampleur. Les conséquences ont été assez limitées.

10.3871 : Prévention routière visant les adolescents et les jeunes adultes

Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts

La prévention routière est une préoccupation constante et majeure, eu égard aux drames et aux coûts qui peuvent résulter des accidents de la circulation. De longue date, les efforts consentis sont réels.

10.3623 : Construction d'une antenne au Mont Tendre

Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts

Pareille façon de faire empêche de surcroît la mise en oeuvre des dispositions cardinales de ladite législation sur la coordination matérielle et formelle.

10.3262 : Pérennité du Haras national suisse à Avenches

Po. (Postulat) - Recordon Luc; Groupe des Verts

L'existence de quelque 90 000 équidés, dont l'immense majorité est formée de chevaux de rente, et de quelque 200 000 pratiquants de la monte et de l'attelage illustre le rôle social du cheval en Suisse.

10.3251 : Risques démocratiques inhérents au vote électronique

Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
- Chaque citoyenne ou citoyen ayant le droit de vote dispose d'une et d'une seule voix. - L'anonymat des votants et la confidentialité de leur bulletin sont garantis.

10.3136 : Evaluation de la menace de cyberguerre  
Po. (Postulat) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Les autorités de notre pays ont désormais commencé à se familiariser avec le fléau de la cybercriminalité, vecteur de la pédophilie, de l'escroquerie, de dommages à la propriété, etc.

10.3129 : Un Conseil fédéral de neuf membres  
Mo. (Motion) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Outre les tâches internes, notre gouvernement est toujours davantage absorbé par les relations internationales, qui en sollicitent désormais tous les membres, dans une mesure certes variable mais en tout cas non négligeable.

10.3090 : Accès direct des préposés au contrôle des habitants au registre informatisé de l'état civil Infostar  
Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Infostar, le registre informatisé de l'état civil, va être d'ici peu géré complètement par la Confédération. Cela correspond au voeu de la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil.

10.3089 : Utilisation rationnelle des fonds du programme de coopération helvético-polonais  
Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Les atteroiements bloquant le projet précité amènent à se poser quelques questions sur le programme de coopération helvético-polonais faisant l'objet d'un accord-cadre du 20 décembre 2007.

11.3313 : Taux de cotisation LPP par catégorie d'âge  
Po. (Postulat) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Les personnes ayant dépassé un certain âge ne parviennent très souvent plus à retrouver un emploi, malgré d'intéressantes compétences professionnelles en termes d'expérience, car elles coûtent trop cher. L'art. 16 LPP prévoit des taux de cotisation en quatre paliers, de 7 à 18 pourcent.

11.3312 : Enregistreurs de fin de parcours des véhicules automobiles  
Po. (Postulat) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Régulièrement se posent des problèmes de preuve lors d'accidents de circulation soulevant le genre de questions suivantes: à quelle vitesse roulait le véhicule, avait-il enclenché son clignoteur, quand a-t-il commencé à freiner, etc.?

11.3310 : Potentiel et calendrier d'une politique active d'efficacité énergétique et de promotion des renouvelables  
Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
En 2003, les Verts avaient demandé sous forme imagée la mise sur pied d'un "Plan Wahlen de l'énergie"; la revendication n'avait pas été prise au sérieux et on commence enfin aujourd'hui à mesurer les effets de cette inconséquence. L'urgence de la sortie du nucléaire devient évidente.

11.3309 : Types d'accidents nucléaires pouvant menacer la Suisse ou dans les régions proches  
Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Le drame de Fukushima montre malheureusement que les avertissements pessimistes donnés depuis une quarantaine d'années par les milieux antinucléaires, quoique systématiquement récusés ou minimisés par les tenants de l'atome, "scientifiques", lobbyistes, élus, étaient réalistes.

11.3308 : Conséquences de la découverte d'un motif faussant gravement une votation populaire  
Ip. (Interpellation) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Tout le monde est tombé des nues à l'annonce du coût effectif de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises pour le trésor public des cantons et de la Confédération. L'ordre de grandeur paraît équivaloir à deux programmes "de consolidation" ou d'économies.

11.1012 : Réseau d'excellence francophone des grandes écoles d'ingénieurs. Vraiment francophone?  
Q (Question) - Recordon Luc; Groupe des Verts  
Un nouveau réseau d'excellence regroupant les grandes écoles d'ingénieurs des pays francophones, sous l'égide de l'EPFL est en train de voir le jour puisque les premiers projets démarreront cette année.